

DEMANDES DE CANDIDATURES POUR LES PRIX DES ŒUVRES MAGISTRALES, REMIS ANNUELLEMENT PAR LE TRUST AV (PROLONGÉE)

Le 11 septembre 2008 – Le Trust AV demande à l'ACPFT et à l'APFTQ de soumettre des œuvres qui seront mises en candidature dans la catégorie Télévision, a annoncé aujourd'hui Stephen Ellis, président et membre du conseil d'administration des Œuvres magistrales du Trust AV.

Les œuvres candidates dans la catégorie Télévision des Œuvres magistrales doivent répondre aux critères suivants :

- Il s'agit d'une œuvre télévisuelle ou d'un ensemble d'œuvres télévisuelles qui peut être reconnu
- L'œuvre a été préservée ou est dans un état tel qu'elle peut être préservée
- L'œuvre a été enregistrée dans l'une des deux langues officielles
- L'œuvre a fait l'objet d'une distribution commerciale avant l'année 1993
- L'œuvre a été certifiée canadienne ou l'est manifestement

Trois œuvres sont sélectionnées chaque année comme Œuvres magistrales et présentées dans le cadre d'une soirée de remise de prix qui rend hommage aux classiques canadiens du cinéma, de la radio et de l'enregistrement sonore.

Les œuvres sélectionnées par le jury doivent répondre aux critères suivants :

- Elles présentent un intérêt culturel et historique et se sont traduites par un succès populaire ou notoire
- Elles présentent un intérêt esthétique pour les générations à venir
- Elles ont fait progresser les conceptions artistiques au moment de leur diffusion
- Elles satisfont aux normes qui s'appliquaient aux gagnants des années précédentes ou les dépassent
- Elles représentent la pierre angulaire de la culture canadienne, à l'échelle internationale

Pour connaître les récipiendaires des dernières années dans la catégorie Télévision, visitez le http://www.avtrust.ca/masterworks/fr_television.htm.

Si vous désirez soumettre une ou plusieurs œuvres télévisuelles à titre d'Œuvres magistrales, veuillez faire parvenir une lettre de recommandation, accompagnée des motifs de cette mise en candidature, à la directrice du Trust AV, à l'adresse info@avtrust.ca, au plus tard le **10 octobre 2008 à midi.**

Pour plus de renseignements sur le Trust AV, ses programmes et les **Œuvres magistrales**, consultez le site www.trustav.ca.

À PROPOS DU TRUST POUR LA PRÉSERVATION DE L'AUDIOVISUEL DU CANADA

Le Trust pour la préservation de l'audiovisuel du Canada est un organisme du secteur public/privé sans but lucratif voué à promouvoir la préservation du patrimoine audiovisuel canadien et à faciliter l'accès aux collections nationales et régionales ainsi que leur utilisation.

Fondé en 1996, le Trust AV s'est constamment employé à soutenir l'identification et la préservation des films, des émissions de télévision et de radio et des enregistrements musicaux qui ont marqué notre histoire artistique, et aussi à faire en sorte que ces œuvres soient accessibles à l'ensemble de la population canadienne.

Le Trust n'effectue pas de travaux de préservation lui-même, mais travaille avec des organismes des secteurs privé et public, de même qu'avec des particuliers intéressés dans le but d'atteindre ses objectifs. Les membres bienfaiteurs du Trust sont Téléfilm Canada, l'ONF et Bibliothèque et Archives Canada.